

NOTE AUX CANDIDATS*
ÉPREUVE ORALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

**LE CANDIDAT TRAITE L'UN DES DEUX SUJETS MIS À SA DISPOSITION POUR
LA DURÉE DE L'ÉPREUVE.**

NATURE DE L'ÉPREUVE :

Chaque sujet comprend :

1) Deux documents de nature différente (un texte, des données statistiques). Ils doivent être utilisés pour répondre aux questions préalables et au sujet.

2) Des questions préalables permettant de vérifier :

- La connaissance des notions de base figurant dans le programme (Définitions, concepts de base, sigles, mécanismes...)

- La maîtrise des savoir-faire (calculs, interprétation de données statistiques)

3) Une question principale (le sujet à traiter) qui doit faire l'objet d'un exposé structuré prenant appui sur les connaissances personnelles et les documents fournis.

DURÉE DE L'ÉPREUVE :

1) Vous disposez de 30 mn pour préparer vos réponses et votre exposé.

2) La durée de l'interrogation sera de 20 mn environ.

BARÈME DE NOTATION :

Les questions préalables et le sujet représentent chacun la moitié de la note environ

N.B. :

- L'usage de la calculatrice est autorisé.

- N'oubliez pas de présenter une pièce d'identité, votre convocation et votre livret scolaire.

EXTRAIT DU BO n°30 DU 04.09.1997

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation: 30 minutes

Le candidat a le choix entre deux sujets portant sur des thèmes différents du programme.

Ces sujets prennent appui sur deux documents courts, simples, et de nature différente (texte de mille trois cents signes au maximum, documents statistiques : soixante-cinq données chiffrées au maximum). Pour les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité l'un de ces documents portera obligatoirement sur les auteurs du programme.

Ils comportent également deux ou trois questions simples permettant de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans le libellé du programme y compris les notions essentielles et complémentaires, ainsi que la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires.

Pour le Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

Le directeur des lycées et collèges

Alain BOISSINOT

*** Note à afficher sur la porte de la salle d'examen agrandie si possible au format A3**